

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01234
Numéro SIREN : 334 170 990
Nom ou dénomination : SAVOYE

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 4776

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	-	-	-	
Frais de développement	-	-	-	
Concessions, brevets et droits similaires	5 860 626	5 601 604	259 021	455 280
Fonds commercial	169 200	-	169 200	169 200
Autres immobilisations incorporelles	124 459	-	124 459	96 266
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	
TOTAL immobilisations incorporelles	6 154 285	5 601 604	552 680	720 746
Terrains	-	-	-	
Constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 231 961	1 761 394	470 567	506 381
Autres immobilisations corporelles	6 793 018	4 926 613	1 866 406	1 729 952
Immobilisations en cours	387 101	-	387 101	604 337
Avances et acomptes	-	-	-	
TOTAL immobilisations corporelles	9 412 080	6 688 007	2 724 074	2 840 670
Participations évaluées selon la méthode de mise en	-	-	-	-
Autres participations	1 363 555	194 794	1 168 761	1 061 772
Créances rattachées à des participations	-	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-	
Prêts	836 768	836 768	-	-
Autres immobilisations financières	448 241	-	448 241	423 774
TOTAL immobilisations financières	2 648 564	1 031 562	1 617 002	1 485 546
Total Actif Immobilisé	18 214 929	13 321 173	4 893 756	5 046 961
Matières premières, approvisionnements	3 325 621	128 563	3 197 058	2 921 090
En cours de production de biens	297 972	-	297 972	378 585
En cours de production de services	446 257	-	446 257	390 875
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	
Marchandises	476 003	28 462	447 541	294 777
TOTAL Stock	4 545 853	157 025	4 388 828	3 985 327
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	939 815	-	939 815	2 127 018
Clients et comptes rattachés	42 267 389	280 467	41 986 921	30 026 621
Autres créances	4 289 978	1 384 993	2 904 985	9 948 151
Capital souscrit et appelé, non versé	23 527	-	23 527	
TOTAL Créances	47 473 655	1 665 460	45 808 194	39 974 772
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	
Disponibilités	24 901 227	-	24 901 227	15 487 531
TOTAL Disponibilités	24 901 227	-	24 901 227	15 487 531
Charges constatées d'avance	988 622	-	988 622	980 265
TOTAL Actif circulant	77 909 357	1 822 485	76 086 871	62 554 913
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	
Ecarts de conversion actif	444 634	-	444 634	730 659
Total ACTIF	96 568 920	15 143 658	81 425 261	68 332 533

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	917 700	917 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	91 770	80 686
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
TOTAL Réserves	91 770	80 686
Report à nouveau	555 513	8 694
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 865 577	2 398 303
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	52 561	29 043
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 483 120	3 429 426
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	472 912	590 027
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	472 912	590 027
Provisions pour risques	3 437 784	2 339 578
Provisions pour charges	7 271 411	6 190 249
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	10 709 195	8 529 827
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	257 500	447 521
Emprunts et dettes financières divers	2 299 287	-
TOTAL Dettes financières	2 556 787	447 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 265 315	2 898 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 560 022	17 272 638
Dettes fiscales et sociales	16 868 137	13 949 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250 198	178 372
Autres dettes	557 860	579 915
TOTAL Dettes d'exploitation	40 501 532	34 878 455
Produits constatés d'avance	23 610 340	20 419 996
TOTAL DETTES (IV)	66 668 659	55 745 972
Ecart de conversion passif	91 375	37 281
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	81 425 261	68 332 533

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	-	
Production vendue biens	59 544 709	28 568 419	88 113 128	79 788 801
Production vendue services	32 195 542	10 884 780	43 080 322	40 310 665
Chiffres d'affaires nets	91 740 251	39 453 199	131 193 450	120 099 465
Production stockée			- 25 231	- 9 792
Production immobilisée			- 270 009	153 841
Subventions d'exploitation			-	13 861
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 056 084	1 846 761
Autres produits			82 144	56 232
Total des produits d'exploitation			134 036 438	122 160 368
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	
Variation de stock (marchandises)			- 158 016	- 193 901
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			25 435 452	23 587 912
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			- 270 303	1 312 058
Autres achats et charges externes			45 802 152	41 119 156
Impôts, taxes et versements assimilés			1 476 636	1 775 879
Salaires et traitements			34 739 560	32 147 424
Charges sociales			16 378 240	14 449 800
Dotations d'exploitation				
	sur immobilisations :	- Dotations aux amortissements	1 292 182	1 213 680
	sur immobilisations :	- Dotations aux provisions	-	
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	24 353	39 988
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	4 711 701	3 260 286
Autres charges			2 007 595	1 846 253
Total des charges d'exploitation			131 439 552	120 558 534
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 596 886	1 601 834
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	
Produits financiers de participations			21 810	23 522
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	
Autres intérêts et produits assimilés			- 2 218	6 328
Reprises sur provisions et transferts de charges			315 638	676 949
Différences positives de change			36	26 631
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	
Total des produits financiers (V)			335 266	733 430
Dotations financières aux amortissements et provisions			86 435	288 627
Intérêts et charges assimilées			245	168
Différences négatives de change			-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	
Total des charges financières			86 680	288 795
RÉSULTAT FINANCIER			248 586	444 634
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 845 472	2 046 468

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		361 823
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	-	361 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 934	3 124
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 744	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 518	17 422
Total des charges exceptionnelles	28 196	20 546
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 28 196	341 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	633 416	310 871
Impôts sur les bénéfices	318 284	-316 429
TOTAL DES PRODUITS	134 371 704	123 255 620
TOTAL DES CHARGES	132 506 128	120 862 317
BÉNÉFICE OU PERTE	1 865 576	2 393 303

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : SAVOYE SASU

Faits caractéristiques

a) Crise sanitaire

Savoie a continué à délivrer ses projets en dépit de la situation sanitaire qui dure maintenant depuis 2 ans, et à continuer à se développer au niveau commercial.

Cette crise sanitaire n'a pas induit d'évènement susceptible de remettre en cause la continuité de son exploitation.

b) Gestion des participations

SAVOYE a créé une filiale à singapourienne, SAVOYE SEA et deux sociétés dubaïotes, SAVOYE WAREHOUSING MANAGEMENT LLC et SAVOYE EQUIPMENT TRADING LLC sur l'exercice dans lesquelles elle détient respectivement 100%, 49% et 49% du capital.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 81 425 262 € et le résultat s'élève à 1 865 577 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evénements postérieurs à la clôture

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine peut avoir des impacts sur l'activité de Savoie en Russie, notamment sur sa filiale Savoie ooo. Par ailleurs, il n'est pas encore possible de mesurer les conséquences de ce conflit sur les investissements en Occident.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret du 29/11/1983, ainsi que du règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont ainsi été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sous les règles générales d'arrêté et de présentation des comptes annuels et ce sous les normes habituelles de :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables
- * indépendance des exercices comptables

La méthode de base retenue, pour l'ensemble des éléments inscrits en comptabilité, est celle des coûts historiques, sauf exception expressément mentionnée.

Dans l'application du principe de prudence tel que cité dans l'article L 123-20, alinéa 3 du Code De Commerce, nous avons tenu compte des risques et des pertes pouvant survenir au-delà de la date de clôture.

1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires).

Types immobilisations	Modes d'amortissements	Durées d'amortissements
- Brevet	Linéaire	20 ans
- Logiciel < à 15 K €	Linéaire	1 an
- Logiciel > à 15 K €	Linéaire	3 ans
- GED	Linéaire	5 ans
- Agencement des terrains	Linéaire	10 ans
- Constructions Structures	Linéaire	35 ans
- Charpente Isolation	Linéaire	20 ans
- Menuiserie Chauffage	Linéaire	15ans
Electricité		
- Peinture Cloison Sol	Linéaire	10 ans
- Agencements et Aménagements constructions	Linéaire	10 ans
- Matériel technique et Outillage	Linéaire	} Durée Probable d'utilisation
- Matériel de bureau	Linéaire	
- Mobilier de bureau	Linéaire	
- Matériel de transport	Linéaire	5 ans

2. Amortissements pour dépréciation des immobilisations non décomposables

Ils sont calculés suivant la durée de vie prévue conformément à la réglementation du CRC2002-10.

3. Amortissements pour dépréciation des immobilisations décomposables

Les immobilisations décomposables sont comptabilisées selon l'approche par composants, tels que la structure, la charpente, l'électricité pour les immeubles.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens conforme au règlement CRC n° 2002-10 :

- Structure / gros œuvre : 35 ans
- Charpente / isolation : 20 ans
- Menuiserie / Electricité / Plomberie / Chauffage : 15 ans
- Agencements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 – 10 ans

4. Evaluation des participations financières et des créances rattachées

Les participations financières et créances rattachées sont valorisées pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en fonction du niveau des capitaux propres et des perspectives de développement et des résultats futurs de la filiale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5. Evaluation des stocks et en-cours

- Matières premières et marchandises

La valorisation des matières et marchandises intègre l'ensemble des frais accessoires et constitue le stock pièces, calculé au PUMP.

Les stocks gérés directement sur affaires sont compris dans le prix de revient de celles-ci. Les références gérées sur affaires sont distinctes de celles qui sont gérées dans STO (stocks).

Les dépréciations des stocks s'effectuent selon les règles du groupe :

- **Slow Moving (rotation lente)** : 50% pour les mouvements entre 12 à 24 mois et 100%, pour les mouvements supérieurs à 24 mois.
- **Catégories (1ère Urgence, Urgence Moyenne)**: Revue au cas par cas par le gestionnaire des stocks et le contrôle de gestion des références, et exclusion de références de la base de calcul, en fonction des perspectives d'écoulement.

- En-cours

Les en cours intègrent :

- des en cours de production sur affaires à l'achèvement évalués à leur prix de revient,

- les prototypes développés dans le cadre de conception de nouvelles technologies destinées ou non à être commercialisés. Les prototypes sont comptabilisés pour leur coût de conception et d'assemblage. Ils sont dépréciés le cas échéant en fonction de l'estimation de leur recouvrabilité à chaque date de clôture.

6. Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats

La règle de comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats est celle de l'avancement (méthode préférentielle selon l'article 380-1 du PCG) avec une distinction selon la nature du contrat :

- Affaires :

Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge selon l'avancement des coûts. Le chiffre d'affaires avancé est comptabilisé en contrepartie d'un compte de créances clients à l'actif du bilan.

Les affaires sont passées à terminaison à la date d'obtention de la réception provisoire, qui constitue le fait générateur du transfert des risques et des avantages liés aux installations aux clients. Une facture à établir est comptabilisée à l'actif du bilan pour les montants restant à facturer en application du contrat.

La méthode de l'achèvement est appliquée pour les contrats de valeur non significative et de courte durée. Les coûts engagés sont comptabilisés par le biais d'en-cours de production à l'actif du bilan jusqu'à l'achèvement de l'affaire. Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la facturation à la fin du contrat.

- Contrats de maintenance :

Pour les contrats de maintenance préventive, le chiffre d'affaires et la marge sont enregistrés selon l'avancement des coûts.

Pour les contrats de maintenance corrective, le chiffre d'affaires est enregistré prorata temporis et les coûts engagés sont enregistrés au fur et à mesure.

Les coûts prévisionnels de la garantie contractuelle sont intégrés au calcul de la marge jusqu'au passage à terminaison des affaires. Au-delà ils sont reclassés en provision pour charges comme mentionné au paragraphe suivant.

Les charges financières ne sont pas intégrées dans le calcul de la marge.

7. Constitution de provisions sur les contrats

Les affaires déficitaires et en cours de réalisation à la clôture font l'objet d'une provision pour perte à terminaison au passif du bilan pour le montant de la marge future négative.

Les coûts restant à engager jusqu'à la réception définitive sur les affaires passées à terminaison à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour travaux restant à effectuer au passif du bilan.

Les coûts prévisionnels de garantie restant à engager sur les affaires terminées en période de garantie font l'objet d'une provision pour charges au passif du bilan.

8. Constitution de provisions pour risques contractuels

Les risques contractuels rencontrés sur les affaires à la date de clôture, estimés probables et dont le risque financier peut être déterminé d'une façon suffisamment fiable font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan.

Le cas échéant, les risques contractuels éventuels ou qui ne peuvent être estimés de façon suffisamment fiable font l'objet d'une information en annexe.

9. Provisions pour IDR

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Plan comptable général (article 335-1).

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires.

La société applique la méthode du corridor pour le calcul et la comptabilisation des écarts actuariels. Ainsi la variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat, à l'exception de celle résultant des écarts actuariels qui n'est comptabilisée en résultat que lorsqu'elle excède 10% du montant des engagements à la date de clôture.

10. Couvertures de change

Pour les contrats conclus en devises, la société peut être amenée à bénéficier d'une couverture de change. Pour les créances ne bénéficiant pas ou plus de couverture, le risque de change est supporté par la société. Des écarts de conversion sont alors comptabilisés et le cas échéant provisionnés à la date de clôture sous forme de provision pour perte de change au passif du bilan.

11. Dépenses de recherche et coûts de développement

Les dépenses de recherche et coûts de développement engagés par la société sont inscrits en charges suivant l'option prévue par le Code de commerce (Art. R123-186).

12. Evaluation des dettes et créances d'exploitation

Les dettes et créances d'exploitation sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement estimées à l'exception d'une créance datant de 2010 et 2011 qui n'a toutefois pas été dépréciée compte tenu des discussions toujours en cours entre le client final et son maître d'œuvre relative à la réception de l'installation faite par la société.

13. Intégration fiscale

La société SAVOYE SASU étant détenue à 100% par SAVOYE ASSETS MANAGEMENT (société tête de Groupe), les ont décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les articles 223A et suivants du CGI, à compter du 01/01/2019.

L'option pour l'intégration fiscale fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

L'impôt pris en charge par les filiales est celui qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.

SAVOYE
S.A.S. au capital de 917 700 euros
Siège social : 18 boulevard des Gorgets
21000 DIJON
R.C.S. DIJON 334 170 990

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 AVRIL 2022**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION (extrait)

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élevant à la somme de 1 865 576 euros, à hauteur :

Bénéfice de l'exercice	1 865 576 euros
Report à nouveau antérieur	555 513 euros
Solde	2 421 089 euros
Affectation au compte « report à nouveau »	1 865 576 euros

lequel s'élève ainsi à 2 421 089 euros

(...)

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions ordinaires annuelles de l'associé unique en date du 4 avril 2022.

**Le Président
Rémy JEANNIN**





SAVOYE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG AUDIT



SAVOYE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société SAVOYE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAVOYE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par votre société selon les modalités décrites dans la note 4 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté, notamment, à apprécier les perspectives financières des filiales et des participations sur lesquelles se fondent ces évaluations.

Les notes 6, 7 et 8 de l'annexe exposent les règles et les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires dite « à l'avancement » sur les contrats et à la constitution de provisions techniques. Le pourcentage d'avancement à la clôture de chaque exercice est déterminé par le rapport des coûts engagés et du coût total estimé du contrat. Les affaires déficitaires et en cours de réalisation à la clôture font l'objet d'une provision pour perte à terminaison. Nous avons pris connaissance du processus de suivi financier des contrats, et, sur la base d'un échantillonnage qualitatif, sélectionné des projets dont nous avons rapproché les données comptables (degré d'avancement) de la documentation technique et des preuves externes. Par ailleurs, nous avons porté une attention particulière à la concordance entre le chiffre d'affaires retenu à terminaison ainsi que les contrats et les avenants signés. Enfin, nos travaux ont également consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent certaines estimations relatives au chiffre d'affaires.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christophe Humbert-Labeaumaz

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	-	-	-	
Frais de développement	-	-	-	
Concessions, brevets et droits similaires	5 860 626	5 601 604	259 021	455 280
Fonds commercial	169 200	-	169 200	169 200
Autres immobilisations incorporelles	124 459	-	124 459	96 266
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	
TOTAL immobilisations incorporelles	6 154 285	5 601 604	552 680	720 746
Terrains	-	-	-	
Constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 231 961	1 761 394	470 567	506 381
Autres immobilisations corporelles	6 793 018	4 926 613	1 866 406	1 729 952
Immobilisations en cours	387 101	-	387 101	604 337
Avances et acomptes	-	-	-	
TOTAL immobilisations corporelles	9 412 080	6 688 007	2 724 074	2 840 670
Participations évaluées selon la méthode de mise en	-	-	-	-
Autres participations	1 363 555	194 794	1 168 761	1 061 772
Créances rattachées à des participations	-	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-	
Prêts	836 768	836 768	-	-
Autres immobilisations financières	448 241	-	448 241	423 774
TOTAL immobilisations financières	2 648 564	1 031 562	1 617 002	1 485 546
Total Actif Immobilisé	18 214 929	13 321 173	4 893 756	5 046 961
Matières premières, approvisionnements	3 325 621	128 563	3 197 058	2 921 090
En cours de production de biens	297 972	-	297 972	378 585
En cours de production de services	446 257	-	446 257	390 875
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	
Marchandises	476 003	28 462	447 541	294 777
TOTAL Stock	4 545 853	157 025	4 388 828	3 985 327
Avances et acomptes versés sur commandes	939 815	-	939 815	2 127 018
Clients et comptes rattachés	42 267 389	280 467	41 986 921	30 026 621
Autres créances	4 289 978	1 384 993	2 904 985	9 948 151
Capital souscrit et appelé, non versé	- 23 527	-	- 23 527	
TOTAL Créances	47 473 655	1 665 460	45 808 194	39 974 772
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	
Disponibilités	24 901 227	-	24 901 227	15 487 531
TOTAL Disponibilités	24 901 227	-	24 901 227	15 487 531
Charges constatées d'avance	988 622	-	988 622	980 265
TOTAL Actif circulant	77 909 357	1 822 485	76 086 871	62 554 913
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	
Ecart de conversion actif	444 634	-	444 634	730 659
Total ACTIF	96 568 920	15 143 658	81 425 261	68 332 533

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	917 700	917 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	91 770	80 686
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
TOTAL Réserves	91 770	80 686
Report à nouveau	555 513	8 694
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 865 577	2 393 303
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	52 561	29 043
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 483 120	3 429 426
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	472 912	590 027
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	472 912	590 027
Provisions pour risques	3 437 784	2 339 578
Provisions pour charges	7 271 411	6 190 249
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	10 709 195	8 529 827
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	257 500	447 521
Emprunts et dettes financières divers	2 299 287	-
TOTAL Dettes financières	2 556 787	447 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 265 315	2 898 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 560 022	17 272 638
Dettes fiscales et sociales	16 868 137	13 949 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250 198	178 372
Autres dettes	557 860	579 915
TOTAL Dettes d'exploitation	40 501 532	34 878 455
Produits constatés d'avance	23 610 340	20 419 996
TOTAL DETTES (IV)	66 668 659	55 745 972
Ecart de conversion passif	91 375	37 281
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	81 425 261	68 332 533

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	-	
Production vendue biens	59 544 709	28 568 419	88 113 128	79 788 801
Production vendue services	32 195 542	10 884 780	43 080 322	40 310 665
Chiffres d'affaires nets	91 740 251	39 453 199	131 193 450	120 099 465
Production stockée			- 25 231	- 9 792
Production immobilisée			- 270 009	153 841
Subventions d'exploitation			-	13 861
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 056 084	1 846 761
Autres produits			82 144	56 232
Total des produits d'exploitation			134 036 438	122 160 368
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	
Variation de stock (marchandises)			- 158 016	- 193 901
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			25 435 452	23 587 912
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			- 270 303	1 312 058
Autres achats et charges externes			45 802 152	41 119 156
Impôts, taxes et versements assimilés			1 476 636	1 775 879
Salaires et traitements			34 739 560	32 147 424
Charges sociales			16 378 240	14 449 800
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations : - Dotations aux amortissements			1 292 182	1 213 680
sur immobilisations : - Dotations aux provisions			-	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			24 353	39 988
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 711 701	3 260 286
Autres charges			2 007 595	1 846 253
Total des charges d'exploitation			131 439 552	120 558 534
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 596 886	1 601 834
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	
Produits financiers de participations			21 810	23 522
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	
Autres intérêts et produits assimilés			- 2 218	6 328
Reprises sur provisions et transferts de charges			315 638	676 949
Différences positives de change			36	26 631
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	
Total des produits financiers (V)			335 266	733 430
Dotations financières aux amortissements et provisions			86 435	288 627
Intérêts et charges assimilées			245	168
Différences négatives de change			-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	
Total des charges financières			86 680	288 795
RÉSULTAT FINANCIER			248 586	444 634
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 845 472	2 046 468

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		361 823
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	-	361 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 934	3 124
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 744	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 518	17 422
Total des charges exceptionnelles	28 196	20 546
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 28 196	341 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	633 416	310 871
Impôts sur les bénéfices	318 284	-316 429
TOTAL DES PRODUITS	134 371 704	123 255 620
TOTAL DES CHARGES	132 506 128	120 862 317
BÉNÉFICE OU PERTE	1 865 576	2 393 303

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : SAVOYE SASU

Faits caractéristiques

a) Crise sanitaire

Savoie a continué à délivrer ses projets en dépit de la situation sanitaire qui dure maintenant depuis 2 ans, et à continuer à se développer au niveau commercial.

Cette crise sanitaire n'a pas induit d'évènement susceptible de remettre en cause la continuité de son exploitation.

b) Gestion des participations

SAVOYE a créé une filiale à singapourienne, SAVOYE SEA et deux sociétés dubaïotes, SAVOYE WAREHOUSING MANAGEMENT LLC et SAVOYE EQUIPMENT TRADING LLC sur l'exercice dans lesquelles elle détient respectivement 100%, 49% et 49% du capital.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 81 425 262 € et le résultat s'élève à 1 865 577 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements postérieurs à la clôture

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine peut avoir des impacts sur l'activité de Savoie en Russie, notamment sur sa filiale Savoie ooo. Par ailleurs, il n'est pas encore possible de mesurer les conséquences de ce conflit sur les investissements en Occident.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret du 29/11/1983, ainsi que du règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont ainsi été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sous les règles générales d'arrêté et de présentation des comptes annuels et ce sous les normes habituelles de :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables
- * indépendance des exercices comptables

La méthode de base retenue, pour l'ensemble des éléments inscrits en comptabilité, est celle des coûts historiques, sauf exception expressément mentionnée.

Dans l'application du principe de prudence tel que cité dans l'article L 123-20, alinéa 3 du Code De Commerce, nous avons tenu compte des risques et des pertes pouvant survenir au-delà de la date de clôture.

1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires).

Types immobilisations	Modes d'amortissements	Durées d'amortissements
- Brevet	Linéaire	20 ans
- Logiciel < à 15 K €	Linéaire	1 an
- Logiciel > à 15 K €	Linéaire	3 ans
- GED	Linéaire	5 ans
- Agencement des terrains	Linéaire	10 ans
- Constructions Structures	Linéaire	35 ans
- Charpente Isolation	Linéaire	20 ans
- Menuiserie Chauffage	Linéaire	15ans
Electricité		
- Peinture Cloison Sol	Linéaire	10 ans
- Agencements et Aménagements constructions	Linéaire	10 ans
- Matériel technique et Outillage	Linéaire	} Durée Probable d'utilisation
- Matériel de bureau	Linéaire	
- Mobilier de bureau	Linéaire	
- Matériel de transport	Linéaire	5 ans

2. Amortissements pour dépréciation des immobilisations non décomposables

Ils sont calculés suivant la durée de vie prévue conformément à la réglementation du CRC2002-10.

3. Amortissements pour dépréciation des immobilisations décomposables

Les immobilisations décomposables sont comptabilisées selon l'approche par composants, tels que la structure, la charpente, l'électricité pour les immeubles.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens conforme au règlement CRC n° 2002-10 :

- Structure / gros œuvre : 35 ans
- Charpente / isolation : 20 ans
- Menuiserie / Electricité / Plomberie / Chauffage : 15 ans
- Agencements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 – 10 ans

4. Evaluation des participations financières et des créances rattachées

Les participations financières et créances rattachées sont valorisées pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en fonction du niveau des capitaux propres et des perspectives de développement et des résultats futurs de la filiale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5. Evaluation des stocks et en-cours

- Matières premières et marchandises

La valorisation des matières et marchandises intègre l'ensemble des frais accessoires et constitue le stock pièces, calculé au PUMP.

Les stocks gérés directement sur affaires sont compris dans le prix de revient de celles-ci. Les références gérées sur affaires sont distinctes de celles qui sont gérées dans STO (stocks).

Les dépréciations des stocks s'effectuent selon les règles du groupe :

- **Slow moving (rotation lente)** : 50% pour les mouvements entre 12 à 24 mois et 100%, pour les mouvements supérieurs à 24 mois.
- **Catégories (1ère Urgence, Urgence Moyenne)**: Revue au cas par cas par le gestionnaire des stocks et le contrôle de gestion des références, et exclusion de références de la base de calcul, en fonction des perspectives d'écoulement.

- En-cours

Les en cours intègrent :

- des en cours de production sur affaires à l'achèvement évalués à leur prix de revient,

- les prototypes développés dans le cadre de conception de nouvelles technologies destinées ou non à être commercialisés. Les prototypes sont comptabilisés pour leur coût de conception et d'assemblage. Ils sont dépréciés le cas échéant en fonction de l'estimation de leur recouvrabilité à chaque date de clôture.

6. Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats

La règle de comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats est celle de l'avancement (méthode préférentielle selon l'article 380-1 du PCG) avec une distinction selon la nature du contrat :

- Affaires :

Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge selon l'avancement des coûts. Le chiffre d'affaires avancé est comptabilisé en contrepartie d'un compte de créances clients à l'actif du bilan.

Les affaires sont passées à terminaison à la date d'obtention de la réception provisoire, qui constitue le fait générateur du transfert des risques et des avantages liés aux installations aux clients. Une facture à établir est comptabilisée à l'actif du bilan pour les montants restant à facturer en application du contrat.

La méthode de l'achèvement est appliquée pour les contrats de valeur non significative et de courte durée. Les coûts engagés sont comptabilisés par le biais d'en-cours de production à l'actif du bilan jusqu'à l'achèvement de l'affaire. Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la facturation à la fin du contrat.

- Contrats de maintenance :

Pour les contrats de maintenance préventive, le chiffre d'affaires et la marge sont enregistrés selon l'avancement des coûts.

Pour les contrats de maintenance corrective, le chiffre d'affaires est enregistré prorata temporis et les coûts engagés sont enregistrés au fur et à mesure.

Les coûts prévisionnels de la garantie contractuelle sont intégrés au calcul de la marge jusqu'au passage à terminaison des affaires. Au-delà ils sont reclassés en provision pour charges comme mentionné au paragraphe suivant.

Les charges financières ne sont pas intégrées dans le calcul de la marge.

7. Constitution de provisions sur les contrats

Les affaires déficitaires et en cours de réalisation à la clôture font l'objet d'une provision pour perte à terminaison au passif du bilan pour le montant de la marge future négative.

Les coûts restant à engager jusqu'à la réception définitive sur les affaires passées à terminaison à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour travaux restant à effectuer au passif du bilan.

Les coûts prévisionnels de garantie restant à engager sur les affaires terminées en période de garantie font l'objet d'une provision pour charges au passif du bilan.

8. Constitution de provisions pour risques contractuels

Les risques contractuels rencontrés sur les affaires à la date de clôture, estimés probables et dont le risque financier peut être déterminé d'une façon suffisamment fiable font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan.

Le cas échéant, les risques contractuels éventuels ou qui ne peuvent être estimés de façon suffisamment fiable font l'objet d'une information en annexe.

9. Provisions pour IDR

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Plan comptable général (article 335-1).

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires.

La société applique la méthode du corridor pour le calcul et la comptabilisation des écarts actuariels. Ainsi la variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat, à l'exception de celle résultant des écarts actuariels qui n'est comptabilisée en résultat que lorsqu'elle excède 10% du montant des engagements à la date de clôture.

10. Couvertures de change

Pour les contrats conclus en devises, la société peut être amenée à bénéficier d'une couverture de change. Pour les créances ne bénéficiant pas ou plus de couverture, le risque de change est supporté par la société. Des écarts de conversion sont alors comptabilisés et le cas échéant provisionnés à la date de clôture sous forme de provision pour perte de change au passif du bilan.

11. Dépenses de recherche et coûts de développement

Les dépenses de recherche et coûts de développement engagés par la société sont inscrits en charges suivant l'option prévue par le Code de commerce (Art. R123-186).

12. Evaluation des dettes et créances d'exploitation

Les dettes et créances d'exploitation sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement estimées à l'exception d'une créance datant de 2010 et 2011 qui n'a toutefois pas été dépréciée compte tenu des discussions toujours en cours entre le client final et son maître d'œuvre relative à la réception de l'installation faite par la société.

13. Intégration fiscale

La société SAVOYE SASU étant détenue à 100% par SAVOYE ASSETS MANAGEMENT (société tête de Groupe), les ont décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les articles 223A et suivants du CGI, à compter du 01/01/2019.

L'option pour l'intégration fiscale fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

L'impôt pris en charge par les filiales est celui qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : SAVOYE

Immobilisations :

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 762 784		232 574
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 098 612		133 350
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 441 268		125 002
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			1 158
		Matériel de bureau & mobilier informatique	6 091 411		760 161
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours		604 337	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	10 235 628		1 503 000
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 256 566		106 989
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 260 542		24 467
		TOTAL	2 517 108		131 456
TOTAL GENERAL			19 515 520		1 867 030
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	24 745	816 329	6 154 284
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 231 962
		Inst. gal. agen. amé. divers		439 141	1 127 129
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			1 158
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 186 841	5 664 731
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours		700 565	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	700 565	1 625 982	9 412 081
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				1 363 555
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				1 285 009
		TOTAL			2 648 564
TOTAL GENERAL			725 310	2 442 311	18 214 929

Amortissements

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 042 039	373 238	813 672	5 601 604
TOTAL	6 042 039	373 238	813 672	5 601 604
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 592 231	169 163		1 761 394
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	962 912	89 081	439 141	612 852
Matériel de transport		251		251
Mat. bureau et informatiq., mob.	4 839 815	660 536	1 186 841	4 313 510
Emballages récupérables divers				
TOTAL	7 394 958	919 031	1 625 982	6 688 007
TOTAL GENERAL	13 436 997	1 292 269	2 439 655	12 289 611

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immob. incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constr.	Sur sol propre					
	Sur sol autrui					
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag, am div					
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations	23 518					23 518
TOTAL GÉNÉRAL	23 518					23 518
Total général non ventilé		23 518				23 518

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Titres immobilisés

En K€	Titres de participation	Dépréciation	VN Titres	Comptes courants & Prêts	Dépréciation	VN comptes courants
Savoye Gmbh	40		40	-147		-147
Savoye Ltd	15	-15	0	1 386	-1 385	1
Savoye North America	245		245	-323		-323
Savoye 000	73	-73	0	837	-837	0
Savoye BV	23		23	-104		-104
A-SIS MEA	106	-106	0	581		581
Savoye (Shanghai) Logistics System Co., Ltd.	744		744			0
SCI Real Estate	0		0			0
Savoye Italie	10		10	216		216
Savoye SEA Singapour	34		34	86		86
Savoye Dubaï Equipement Trading	36		36	6		6
Savoye Dubaï Warehousing Management	37		37	39		39
TOTAL DES TITRES	1363	-194	1169	2 577	-2 222	355

Convention de signe : compte courant signé - solde créditeur

- ✓ Le portefeuille de titres est composé de filiales, toutes détenues à 100%, hors la SCI Real Estate (0.1%) et les 2 filiales de Dubaï (détenues à 49%) pour une valeur brute totale de 1 363K€.
 - ✓ Les titres de la société SAVOYE Ltd sont historiquement dépréciés à 100%, soit à hauteur de 15 K€.

La situation nette de Savoye Ltd est négative à hauteur de 767 K€ en 2021. Compte tenu de la situation nette négative de la filiale que SAVOYE SASU serait susceptible de financer, le niveau de dépréciation est maintenu.

Au vu des perspectives de résultats de la société, basées sur le Business Plan et de sa situation de trésorerie, l'avance en compte courant accordée à SAVOYE Ltd est intégralement dépréciée.
 - ✓ Les titres de la société SAVOYE OOO sont historiquement dépréciés à 100%, soit à hauteur de 73 K€.

La situation nette de Savoye OOO est négative à hauteur de 506 K€ en 2021. Compte tenu de la situation nette négative de la filiale que SAVOYE SA serait susceptible de financer, le niveau de dépréciation est maintenu.

Au vu des perspectives de résultats de la société, basées sur le Business Plan et de sa situation de trésorerie, l'avance en compte courant accordée à SAVOYE OOO est intégralement dépréciée.
 - ✓ Les titres de la société SAVOYE MEA sont historiquement dépréciés à 100%, soit à hauteur de 106 K€.

La situation nette de Savoye MEA s'est redressée en 2021. La dépréciation des titres de participation a été maintenue en 2021 mais sera reprise en 2022 si la situation nette de MEA reste positive.

Stocks et en cours

En K€	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Stocks de matière 1 ^{ère} et fournitures	3 055	3 326	271
Dépréciation stocks matière 1 ^{ère}	-134	-129	5
En cours de production de biens et services	769	744	-25
Dépréciation en-cours de biens et services	0	0	0
Stocks de marchandises	318	476	158
Dépréciation stocks marchandises	-23	-28	-5
TOTAL STOCKS NETS	3 985	4 389	404

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		836 768	0	836 768	
Autres immobilisations financières		448 241	32 315	415 926	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		1 285 009	32 315	1 252 694	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients		41 973 342	41 973 342		
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués				
Personnel et comptes rattachés		31 181	1 963	29 218	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	578 839	578 839		
	Taxe sur la valeur ajoutée	932 438	932 438		
	Autres impôts	10847	10847		
	Etat - divers				
Groupes et associés					
Débiteurs divers		2 625 577	2 625 577		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		46 461 661	46 432 443	29 218	
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES		47 735 292	47 381 659	1 353 633	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
		257 500	190 000	67 500	
Emprunts et dettes financières divers					
		11 216	11 216		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		13 560 022	13 560 022		
Personnel et comptes rattachés					
		7 751 417	7 751 417		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		5 430 015	5 430 015		
Etat et autres collectivités publiques					
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 399 740	3 399 740		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	286 965	286 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		250 198	250 198		
Groupes et associés					
		2 288 071	2 288 071		
Autres dettes					
		361 381	290 677	63 082	7 622
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		23 610 340	23 610 340		
TOTAL DES DETTES		57 206 865	57 68 661	130 582	7 622
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
			Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		190 000	personnes physiques		

L'exigibilité des créances de l'actif circulant est inférieure à 1 an à l'exception des avances permanentes faites aux personnels pour 29 K€.

Les dettes sont exigibles à moins d'un an à l'exception d'un emprunt auprès de Bpifrance Bourgogne pour 67.5 k€, de l'assurance « assistance » pour laquelle les appels de cotisation sont en attente de réception pour 63k€ et d'une franchise suite à un accident du travail pour 8K€

Charges constatées d'avance.

Charges constatées d'avance.	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	697 422		
MAINTENANCE CHARGES CONSTATEE	291 200		
TOTAL	988 622	0	0

Écarts de conversion Actif

L'écart de conversion Actif s'élève à 444 634 Euros.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	917 700						917 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	80 686				11084		91 770
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	8 694			1835400	2 382 219		555 513
Résultat de l'exercice	2 393 303	1 865 577			-2 393 303		1 865 577
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	29 042	23 518					52 560
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 429 425	1 889 095	0	1 835 400	0	0	3 483 120

Les capitaux propres s'élèvent à 3 483 K€ au 31.12.2021 en augmentation de 54 k€ par rapport à la clôture précédente.

Le résultat de l'exercice 2020 de 2 393 k€ a été affecté en réserve légale pour 11 k€ et en report à nouveau pour 2 382 k€.

Provisions

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	29 043	23 518		52 561
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées					
TOTAL		29 043	23 518		52 561
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	962 126	1 499 357	732 465	1 729 018
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	730 659	29 613	315 638	444 634
	Prov. pour pensions et obligations similaires	4 479 765	496 128		4 975 893
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		2 357 277	2 716 216	1 513 843	3 559 650
TOTAL		8 529 827	4 741 314	2 561 946	10 709 195
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	- corporelles				
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	194 794			194 794
	- autres immobs financières	836 768			836 768
	Sur stocks et en cours	157 437	24 353	24 765	157 025
	Sur comptes clients	346 842		66 375	280 467
	Autres provisions pour dépréciation	1 328 171	56 822		1 384 993
	TOTAL		2 864 012	81 175	91 140
TOTAL GÉNÉRAL		11 422 882	4 846 007	2 653 086	13 615 803
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		4 736 054	2 337 448	
Dont dotations & reprises					
	- financières		86 435	315 638	
	- exceptionnelles		23 518		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- ✓ Des provisions liées aux affaires pour 2 295 k€, qui correspondent aux provisions pour reste à effectuer et aux provisions pour perte à terminaison.
La provision pour risques sur un dossier client de 250 k€ a été maintenue en 2021. Il s'agit de la meilleure estimation du risque supporté par Savoye SASU de se voir facturé des pénalités de retard. Les pénalités prévues au contrat seraient de 0,7 M€. Néanmoins, une partie du retard est due à la demande du client. Les négociations sont toujours en cours avec ce client.
- ✓ Une provision affaire remise à niveau technique de 109 k€ et une provision autre risque pour 750 k€ qui correspondent à l'estimation la plus probable du risque à la date d'arrêt des comptes.
- ✓ Une provision pour risques sociaux de 156 k€, qui correspond à l'estimation la plus probable du risque à la date d'arrêt des comptes.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN COURS	9 313 753
FRS FA NON PARVENUE CENTRALISATEUR	3 683 008
PERSONNEL-CHARGES A PAYER	320 934
CHARGES SOCIALES	2 591 647
PROVISIONS COMGES PAYES ET JRP	4 470 578
PROVISIONS BONUS	2 266 780
PROVISIONS PARTICIPATION	633 416
PROVISIONS INTERESSEMENT+ABONDEMENT	42 872
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES ET JRP	2 101 172
AUTRES CHARGES SOCIALES	269 789
PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	152 296
AGEFIPH COTISATIONS HANDICAPES	86 736
ORGANIC CONTRIB. SOCIALE SOLIDARITE	178 547
MEDECINE DU TRAVAIL	0
RETENUE A LA SOURCE	2 501
PREL A LA SOURCE	205 487
CFP CONTRIB UNIQUE FORM PROF 1% LEGAL + TA	47 327
AUTRES TAXES (CVAE- CETIM-TVS-TAXE FONCIERE	81 478
TOTAL	26 448 321

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 749 360
DIVERS-PRODUITS A RECEVOIR	15 391
TOTAL	4 764 752

Écarts de conversion Passif

L'écart de conversion Passif s'élève à 91 375 Euros.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Montant concernant les entreprises liées		
	Actif	Passif
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	1 363 555	
Dépréciation des titres de participation	- 194 794	
Créances rattachées à des participations		
Prêts	836 768	
Dépréciations des Prêts	- 836 768	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	75 000	
	1 243 761	
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés	1 896 342	
Autres créances		
Comptes courants intégration fiscale	312 136	
Dépréciations autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
	2 208 477	
Disponibilités		
Comptes courants financiers	2 313 442	
Dépréciations des comptes courants	- 1 384 993	
	928 449	
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		573 523
		573 523
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs		1 223 530
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
		1 223 530

Engagements pris en matière de retraite

Les régimes des indemnités de départ à la retraite du personnel des sociétés du groupe sont des régimes à prestations définies, qui sont fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière. Les droits du personnel de la société en cas de départ volontaire à la retraite, sont définis par la Convention Collective Nationale de la Métallurgie.

Les principales hypothèses actuarielles prises en compte dans le calcul de l'engagement sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres
- Table de turnover interne estimé par âge et par catégorie de salarié
- Droits calculés par interprétation de la Convention Collective de la Métallurgie
- Taux d'actualisation : 1.23%
- Taux d'inflation retenu : 1 %
- Table réglementaire de mortalité utilisée : insee 2016

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Société : SAVOYE

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	88 113 128	79 788 801	10%
Production vendue services	43 080 322	40 310 665	7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	91 740 251	82 857 836	11%
Chiffres d'affaires nets-Export	39 453 200	37 241 629	6%
Chiffres d'affaires nets	131 193 450	120 099 465	17%

Dépenses de recherche et coûts de développement

Le montant s'élève à 6 388 k€.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et Pénalités	1 934	
Amortissement dérogatoire	23 518	
VNC des immobilisations cédées	2 744	
TOTAL	28 196	0

Le résultat exceptionnel s'élève à -28 196 k€.

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	718 637
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	718 637

Effectifs Moyens

Effectifs	N	N-1
Cadres	478	440
Non cadres	216	201
TOTAL	694	641

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

Montant concernant les entreprises liées - 31/12/2021

Redevances	606 039
Vente Produits finis	1 508 449
Prestation de services	144 445
Transferts de charges	200 059
Produits financiers	- 2 272
Produits d'intégration fiscale - CIR	429 776
	2 886 495
Achats et charges externes	4 256 363
Frais de siège	1 778 729
Charges financières	57 068
Charges Intégration fiscale - IS	748 060
	6 840 220

Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	2 845 472	-661 612
Impôts : - au taux de 26,5 %	748 060	
Résultat avant impôts	2 097 412	-661 612
Crédit d'impôts Recherche	429 776	
Résultat après impôts	2 527 188	-661 612

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : SAVOYE

Engagements hors bilan

	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Retenues de garantie				
Cautions de garantie de bonne fin d'exécution	7 985 803 €	7 985 803 €		
Engagement de crédit-bail immobilier				
Engagements reçus)				
Néant	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Véhicule	Matériel de bureau	Total
Valeur d'origine			230 503		230 503
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs			160 936		160 936
• Dotation de l'exercice			32 389		32 389
Total	0	0	193 325		193 325
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs			160 936		160 936
• Exercices			32 389		32 389
Total	0	0	193 325		193 325
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus			32 389		32 389
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			37 178		37 178
• A plus de 5 ans					
Total	0	0	69 567		69 567
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus			288		288
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			0		288
• A plus de 5 ans					
Total	0	0	288		288
Montant pris en charge dans l'exercice			32 389		32 389

Fiscalité différée

Les charges et provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation s'élèvent en base à 4 305 915 Euros soit un allègement futur d'impôt de 1 141 067 Euros à un taux de 26.5% pour l'exercice 2021.

Par ailleurs, les amortissements dérogatoires comptabilisés à fin 2021 s'élèvent à 23 518 euros, ce qui entraînera un accroissement futur d'impôt de 6 232 (26.5%) euros lors de leur reprise.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore	Montant des cautions et avais donnés par	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en
				Brute	Netta					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
SAVOYE LTD 17 The Office Village North Road Loughborough Leicestershire LE11 10J Royaume Uni	0	983	100%	15	15	1 386		890	-70	
SAVOYE GMBH Wilhelm-Strauss-Str. 49 D-41236 Mönchengladbach	40	131	100%	40	40	-147		0	2	
SAVOYE BV Sinusdreef 17-27 2132 WT HOOFFDORP Nederland	18	141	100%	23	23	-104		424	2	
Savoie North America 108 West 13th Street, Wilmington, Delaware, 19801 NEW CASTLE	0	11 595	100%	245	245	323		57 909	3 935	
A-SIS MEA 17 Rue IBM Khaikane 20060 CASABLANCA	9	886	100%	106	106	581		757	162	
SAVOYE 000 ALTIOS-4 Lesnoy Pereulok, 13, 8ème étage, bureau 24 Moscou RUSSIE	40	412	100%	73	73	837		693	94	
Savoie China Room 1101, n°2 Maji Road Shanghai Free Trade Zone, PRC	948	1 280	55%	744	744	0		111	-56	
SCI REAL ESTATE 18 boulevard des Gorgets 21000 DIJON	10	-121	0%	0	0	0		0	-65	
Savoie Italie Piazza Paolo Ferrari 8 CAP 20121 MILANO	10	85	100%	10	10	216		412	-70,213	
Savoie SEA Singapour 5 Shenton Way #22-04 UIC Building SINGAPOUR	50	-104	100%	34	34	86		0	-77	
Savoie Warehousing Managment LLC The Citadel, Corporate Tower Unit N° 3506 Size 1075 SQ FT Business Bay DUBAI United Arab Emirates	24	-234	49%	37	37	39		0	-129	
Savoie Equipment Trading LLC The Citadel, Corporate Tower Unit N° 3506 Size 1075 SQ FT Business Bay	24	-27	49%	36	36	6		0	-26	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés.

Conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.